Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900492-20251211-20250516-DE

Délibération

Séance du 11 Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de Nicolas POSTIC, adjoint au maire.

Présent(e)s : Pascale PICHON, Loïc COUSTANS, Annaïck COTTEN-BIANIC, Frédéric LE BRIS, Carine LE NAOUR, Fiachra MAC AN TSAOIR, Odile COTTEN, Annie LE GUERN, Valérie KERGOURLAY, Olivier LANNUZEL, Vefa GUENEGAN, Isabelle POSTEC, Fabien CARON, Arnaud LE TYRANT, Léna LE DU.

Absent(e)s ayant donnés pouvoir :

René LE BARON a donné pouvoir à Nicolas POSTIC
Claire LE FLOC'H a donné pouvoir à Valérie KERGOURLAY
Pascal LE SAUX a donné pouvoir à Frédéric LE BRIS
Ronan SINQUIN a donné pouvoir à Loïc COUSTANS
Marie-Laure LEVENEZ a donné pouvoir à Carine LE NAOUR

Absent(e)s sans pouvoir :

Stephan GUIVARC'H
David AUDREN

Est nommé(e) secrétaire de séance : Carine LE NAOUR

Date de la convocation : 04 décembre 2025

DELIBERATION N° 2025/05/16
OBJET : Subvention aux associations – Ar redadeg

La « Redadeg » est une course de relais jour et nuit qui se déroule tous les deux ans à travers les 5 départements de la Bretagne historique. L'édition 2026 se déroule du 8 au 16 mai et parcourra une distance de 2226 km de Lannion à Nantes.

Il s'agit d'une manifestation festive et populaire destinée à soutenir des projets en faveur de la langue bretonne. Les kilomètres sont vendus et le bénéfice est redistribué. Elle rassemble de nombreux contributeurs : collectivités territoriales, entreprises, individuels, associations ou groupes de personnes.

Compte tenu de l'engagement de la commune en faveur de la défense de la langue bretonne, Monsieur le Maire propose de participer financièrement à l'organisation de cette course par le versement d'une subvention de 350 € destinée au financement d'un kilomètre de course au bénéfice de l'association Ar Redadeg.

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 3 novembre 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, attribue une subvention de 350 € à l'association Ar Redadeg correspondant à l'achat symbolique d'un kilomètre de course.

POUR : 21 *CONTRE : 0* *ABSTENTION : 0*

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900492-20251211-20250516-DE

Fait et délibéré en Mairie, le 11 décembre 2025,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 12 décembre 2025,

Secrétaire de séance,
Carine LE NAOUR

L'adjoint au maire,
Nicolas POSTIC



